



Assemblée générale

Distr. générale
19 octobre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Points 18 a) et b), 22 a), 33 et 83 de l'ordre du jour

**Questions de politique macroéconomique :
commerce international et développement**

**Questions de politique macroéconomique :
système financier international
et développement**

Mondialisation et interdépendance

Prévention des conflits armés

**L'état de droit aux niveaux national
et international**

**Lettre datée du 16 octobre 2012, adressée au Secrétaire
général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission
permanente de Singapour auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir, au nom des 105 États membres du Forum des petits États, un document intitulé « Rapport de la Conférence des petits États » (voir annexe). Une liste des membres du Forum est jointe en appendice.

Au nom des membres du Forum des petits États, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session, au titre des points 18 a) et b), 22 a), 33 et 83 de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Mark Neo



**Annexe à la lettre datée du 16 octobre 2012 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente de Singapour
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport de la Conférence des petits États tenue à New York,
le 1^{er} octobre 2012**

I. Introduction

1. Le Forum des petits États, groupe diversifié, non idéologique et informel, a été créé au sein du système des Nations Unies en 1992. Il offre aux petits États une plate-forme où ils peuvent partager informations et stratégies, travailler ensemble sur des questions d'intérêt commun, et mieux faire entendre leur point de vue et leurs préoccupations. Le Forum compte actuellement 105 États membres, dont la liste figure en appendice.

2. La Conférence du Forum des petits États, qui s'est tenue le 1^{er} octobre 2012 au Siège de l'ONU, à New York, a été le point culminant des célébrations du vingtième anniversaire du Forum, qui se sont déroulées toute l'année. Le but de la Conférence était de mieux faire connaître les petits États au niveau international et de lancer un débat sur le rôle que ces États sont appelés à jouer et les contributions qu'ils peuvent apporter pour servir les objectifs de la communauté internationale. Ouverte à tous les membres de l'ONU et à toutes les parties intéressées, cette conférence inaugurale a réuni plus de 250 participants venus de 120 pays, parmi lesquels des représentants d'organisations internationales et d'organes non gouvernementaux.

II. Séance d'ouverture de la Conférence

3. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, a officiellement ouvert la Conférence après les remarques liminaires du Ministre des affaires étrangères et de la justice de Singapour, M. Kasiviswanathan Shanmugam. Le Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, M. Vuk Jeremić, et M^{me} Hillary Clinton, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, se sont aussi adressés aux membres de la Conférence. M. Shanmugam a rappelé les deux principes fondateurs du Forum, à savoir son ouverture et son caractère informel. Pendant les 20 années écoulées depuis sa création, le Forum a offert à ses membres une plate-forme pour leur permettre de tirer des enseignements des expériences des uns et des autres et, gagnant en importance au sein de l'ONU, de mobiliser un soutien en faveur de certaines candidatures. M. Shanmugam a souligné que les petits États étaient très conscients de l'environnement extérieur et qu'ils abordaient les différentes problématiques avec réalisme. Il a exprimé l'espoir qu'ils puissent continuer de faire valoir leurs idées sur les questions internationales. M. Ban a indiqué que ces États jouaient un rôle très important en faveur de la paix et du développement mondiaux, en particulier en créant des passerelles et en servant de médiateurs. Il a aussi estimé que les petits États, en particulier ceux en développement, rencontraient des difficultés qui leur étaient propres, et qu'il fallait répondre à leur besoins spécifiques. M. Jeremić a abondé dans ce sens, en notant que les problèmes particuliers des petits États les rendaient davantage conscients de l'importance

d'une coopération multilatérale ouverte. M. Jeremić a aussi dit que la pertinence d'un État dans le système international ne se mesurait pas à sa taille mais à ses idées, à ses initiatives et à son dynamisme. M^{me} Clinton a insisté sur l'interdépendance mondiale et a appelé les grands et les petits États à travailler main dans la main pour faire face aux problématiques actuelles. Les petits États peuvent jouer un rôle de chef de file sur certaines questions importantes pour la communauté internationale, par exemple l'état de droit (qui est l'ultime indicateur du développement réussi d'un État) et les droits de l'homme. M^{me} Clinton a déclaré que les États-Unis s'engageaient à collaborer avec les petits États et à apprendre d'eux.

III. Séance du matin de la Conférence des petits États sur le rôle qu'ils jouent dans les relations internationales

4. La séance, dirigée par le Ministre des affaires étrangères et de la justice de Singapour, M. Kasiviswanathan Shanmugam, a réuni les intervenants suivants :

a) M. Eamon Gilmore, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'Irlande, a parlé du rôle des petits États dans les organisations régionales, s'appuyant sur l'expérience de son pays actuellement à la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et, prochainement, de l'Union européenne. L'appartenance à une organisation régionale peut donner plus de poids à un petit État, mais il faut rester vigilant face aux risques éventuels (introversion, logique du plus petit dénominateur commun). Si les petits États recherchent naturellement le consensus, ils se heurtent à des problèmes de ressources et doivent être prêts à subir des pressions. Les autres thèmes abordés ont été : i) comment accepter son identité de petit État sans s'y limiter; ii) comment se traduisent les « vulnérabilités des petits États » dans la pratique; et iii) les petits États en tant que garants privilégiés du multilatéralisme;

b) M. Emmanuel Issoze-Ngondet, Ministre des affaires étrangères du Gabon, s'est intéressé aux contributions des petits États à la paix et à la sécurité régionales et internationales. Il a mis en avant la participation des États membres du Forum aux activités de médiation de l'ONU et à ses missions de maintien de la paix. Il a aussi parlé de l'expérience du Gabon en tant que membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour trois mandats. Il a souligné l'importance de la prévention des conflits, qui permet d'éviter des morts inutiles et le lancement d'opérations de maintien de la paix coûteuses;

c) M. Kieren Keke, Ministre des affaires étrangères de Nauru, citant l'expérience de son pays, actuellement à la présidence de l'Alliance des petits États insulaires, a affirmé que les micro-États étaient à même de diriger des négociations internationales. Nauru étant très petite, son point de vue unique et précieux ne saurait être représenté par de grandes puissances et lui permet de s'exprimer sans ambages. M. Keke a suggéré que les petits États se concentrent sur certaines questions intéressant la communauté internationale et qui revêtent une importance essentielle sur le plan national, telles que les changements climatiques et le développement durable. Il a souligné que l'application des principes de souveraineté et d'égalité des suffrages à l'ONU permettrait la prise en compte des points de vue des petits États;

d) M. Vladimir Makei, Ministre des affaires étrangères du Bélarus, a expliqué que la mondialisation avait nettement accru la contribution des petits États aux relations internationales. Il a souligné que l'avènement des petits États avait créé un ordre mondial véritablement multipolaire, mais qu'il avait aussi créé une multitude d'acteurs internationaux, ce qui rendait plus difficile l'obtention d'un consensus entre les États sur une action commune. Il a estimé que les petits États devaient s'unir pour former une puissance homogène qui leur permette d'être sur un pied d'égalité avec les grandes puissances. Enfin, il a appelé les petits États à prendre la tête de partenariats mondiaux, et à donner à l'ONU des moyens d'action supplémentaires;

e) M. Murray McCully, Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande, a appelé l'ONU à améliorer les modalités de son action en faveur des petits États, expliquant que ceux-ci faisaient souvent l'objet de l'attention de l'Organisation mais qu'on ne leur donnait que rarement l'occasion d'exprimer leurs points de vue, même lorsque les décisions prises les touchaient directement. À l'ONU, ils étaient souvent marginalisés. M. McCully a insisté sur la réforme du Conseil de sécurité, qui devait devenir plus transparent et responsable à l'égard de tous les États. La Nouvelle-Zélande et les autres petits États avaient un grand rôle à jouer dans la mise en place d'institutions multilatérales efficaces et de règles claires concernant les comportements acceptables.

5. Parmi le public, plusieurs personnes ont pris la parole. M. Urmas Paet, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie, a souligné la force que représentaient les petits États sur la scène politique internationale. Il a évoqué les contributions de l'Estonie dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. M. José Badia, Conseiller pour les relations internationales de Monaco, faisant observer que la majorité des États Membres de l'ONU étaient de petits États, a souligné qu'il importait d'encourager l'ouverture et la transparence et de renforcer les capacités de ces États. M^{me} Marie-Josée Jacobs, Ministre de la coopération et de l'action humanitaire du Luxembourg, a exposé le point de vue de son pays, à savoir que les petits États doivent contribuer aux affaires internationales, à la diplomatie multilatérale et à la sécurité internationale. M. Mamadou Tangara, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et des Gambiens de l'étranger (de la Gambie), a appelé à une action internationale en faveur des objectifs de développement des petits États, en particulier des pays les moins avancés, dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. M. Mahmoud Ali Youssouf, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de Djibouti, a appelé au renforcement du rôle de plate-forme que joue le Forum, dans l'objectif d'aider les petits États à mettre en place des stratégies et des synergies qui donnent plus de poids à leurs décisions à l'ONU. M. Cesare Maria Ragolini, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation, a cité la vivacité d'esprit et la souplesse des petits États comme étant les deux caractéristiques principales qui permettraient à ces États de promouvoir la formation de consensus au sein de la communauté internationale sur des questions essentielles.

6. Résumant la séance du matin, M. Shanmugam a rappelé les thèmes communs des diverses interventions, notamment les atouts dont disposaient les petits États du fait de la rapidité de leurs processus de prise de décisions et de mise en œuvre, et le fait que ces États étaient davantage conscients de l'environnement extérieur. M. Shanmugam a ajouté que les petits États devaient s'employer à alléger les

processus onusiens en vue d'améliorer l'efficacité de l'Organisation, notamment par l'intermédiaire de la réforme du Conseil de sécurité.

IV. Déjeuner de travail : Les petits États et la médiation

7. M. Martti Ahtisaari, ancien Président de la Finlande et lauréat du prix Nobel de la paix, a prononcé l'allocution principale du déjeuner de travail. La séance a été présidée par M. Chew Tai Soo, Ambassadeur extraordinaire de Singapour, qui a mis en relief les qualités ayant fait de M. Ahtisaari un négociateur accompli – à savoir le réalisme, le pragmatisme, l'équité, la fermeté et la détermination – qualités auxquelles il faut ajouter un sens particulier du moment opportun des interventions, notamment dans le cas des conflits gelés.

8. Dans son intervention, M. Ahtisaari a relevé que, sur la voie du développement, les petits États devaient affronter nombre de problèmes et de handicaps liés à leurs limites inhérentes. Toutefois, étant plus souples, ces États s'adaptaient mieux aux défis mondiaux. Par ailleurs, de petits États bien organisés pouvaient jouer un rôle constructif dans le règlement des conflits. Pour M. Ahtisaari, l'initiative qu'avait prise Singapour de créer le Forum des petits États témoignait de la manière dont les petites nations pouvaient créer un impact important et favorable. En matière de relations internationales, le rôle des petits acteurs ne se limitait pas forcément à celui de pions sur l'échiquier s'ils démontraient leur capacité de coopérer, leur fiabilité et leur bonne foi. Il était de l'intérêt des petits États de promouvoir le respect du droit international, puisqu'ils s'épanouiraient mieux dans un monde où les relations internationales reposent sur le droit et le consensus. M. Ahtisaari s'est dit profondément convaincu que tous les conflits pouvaient trouver une solution, tout en admettant que certains conflits complexes, tels que le conflit israélo-palestinien, ne pouvaient être résolus que grâce à l'action conjuguée des grandes puissances et d'autres parties.

9. Le Vice-Secrétaire général de l'ONU, M. Jan Eliasson, a engagé les petits États à défendre l'impartialité et à jouer un rôle plus actif dans le domaine de la médiation. S'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise dans la négociation de l'accord de paix entre le Mouvement de libération d'Aceh et le Gouvernement indonésien, M. Ahtisaari a fait observer qu'il n'était pas toujours aisé de faire preuve d'impartialité; l'important, c'était d'être reconnu comme un médiateur de bonne foi et un négociateur souple. M. Peter Thomson, Représentant permanent de Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies, a suggéré que le Forum des petits États organise d'autres rencontres pour examiner le rôle des petits États dans la médiation des conflits internationaux.

10. M. Riyad H. Mansour, Ambassadeur et Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, a posé la question de savoir quel rôle les petits États pouvaient jouer dans le conflit israélo-palestinien, quand de grands États n'avaient pu réaliser le moindre progrès dans ce domaine. M. Ahtisaari a déclaré que les petits États devaient fonder leur démarche sur des principes et s'en tenir à l'ensemble des principes agréés par la communauté internationale. M. Abdulkhaleq Bin-Dhaer Al-Yafei, Représentant permanent adjoint des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, qui a relevé que le processus de paix du Moyen-Orient n'avait guère évolué, a demandé à M. Ahtisaari comment il entrevoyait l'évolution de ce processus à moyen et à long terme.

M. Ahtisaari a déclaré qu'en faisant preuve de créativité, les petits États pouvaient formuler des idées nouvelles, susceptibles de faire progresser le processus de paix.

V. Séance de l'après-midi : Les petits États et la quête du développement

11. La séance a été présidée par l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement et a réuni les intervenants ci-après :

a) M. Jigmi Y. Thinley, Premier Ministre du Bhoutan, a prononcé le discours principal. Il a évoqué le modèle original de développement du Bhoutan fondé sur l'indice du « Bonheur national brut ». L'adoption de cette perspective globale s'est révélée bénéfique pour le Bhoutan, puisqu'elle a permis au pays de réaliser ses objectifs de développement sans sacrifier la croissance du produit intérieur brut. Bien que s'agissant d'un petit pays, le Bhoutan a acquis une reconnaissance internationale pour son application de l'indice du Bonheur national brut. M. Thinley a souligné que le multilatéralisme revêtait une importance particulière pour les petits États, dans la mesure où il leur offrait un forum pour faire entendre leur voix. Il a donc engagé les petits États à conjuguer leurs efforts lorsque leurs intérêts convergeaient, par exemple pour promouvoir leur représentation au sein des organes des Nations Unies;

b) M^{me} Louise Mushikiwabo, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Rwanda, a fait état des succès enregistrés dans la reconstruction de son pays après le génocide de 1994. Elle a souligné que cette réussite avait été rendue possible parce que les dirigeants rwandais avaient retenu les douloureux enseignements du passé et avaient adopté, en matière de gouvernance, une démarche axée sur l'ouverture et la consultation, qui permettait aux citoyens de s'approprier le développement du pays. Le Rwanda avait également relancé son économie en œuvrant à la promotion de l'intégration économique en Afrique de l'Est;

c) M. Winston Dookeran, Ministre des affaires étrangères de Trinité-et-Tobago, a déclaré que la vulnérabilité des petits États était une caractéristique constante et une réalité économique que devaient prendre en compte les grands États et les institutions financières internationales. Les petits États devaient renforcer leurs économies en mettant en place des dispositifs internes de protection contre les chocs extérieurs. Ces dispositifs pouvaient consister en l'accumulation de réserves auxquelles on pourrait faire appel pour soutenir le développement. Les petits États devaient également constituer des partenariats à tous les niveaux en vue d'élargir leur espace politique;

d) M^{me} Heidi Hautala, Ministre du développement international de la Finlande, a déclaré que, le monde étant interconnecté, tous les États devaient œuvrer de concert pour affronter les problèmes transfrontières. Les petits États pouvaient jouer un rôle clé en prenant l'initiative des débats consacrés à la question. M^{me} Hautala a notamment exhorté les petits États à coopérer au renforcement de la gouvernance financière et à promouvoir des ressources telles que la transparence de la gouvernance et l'indépendance de la justice. Par ailleurs, compte tenu de la progression rapide de la mondialisation, les petits États devaient constamment se réinventer. Pour les petits États désireux de surmonter les difficultés économiques, la cohésion sociale représentait un élément vital;

e) M. Yusuf bin Alawai bin Abdullah, Ministre des affaires étrangères d'Oman, s'est dit préoccupé par la question de la sécurité alimentaire. Il a exhorté l'Organisation des Nations Unies et l'ensemble des pays à œuvrer à la mise en place, partout dans le monde, de réserves alimentaires dont les pays pourraient tirer parti en cas de crise alimentaire.

12. Plusieurs participants sont intervenus dans le débat. M. Octavio Errázuriz, Représentant permanent du Chili, a déclaré qu'il fallait rationaliser les actions entreprises dans le domaine du développement de manière à éviter le chevauchement des activités et un ralentissement des programmes de développement. M. Gary Quinlan, Représentant permanent de l'Australie, a souligné la volonté de l'Australie d'instaurer avec les petits États des partenariats orientés vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et d'appuyer leur représentation au sein des organisations multilatérales. M. Philippe Kridelka, représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) auprès de l'Organisation des Nations Unies, et M. Dominique Bichara, représentant spécial de la Banque mondiale auprès de l'Organisation des Nations Unies, ont réaffirmé l'engagement de leurs organisations à coopérer avec les petits États en vue de promouvoir leur développement.

13. En conclusion, l'Administrateur du PNUD a fait observer que les petits États qui avaient participé au débat avaient eu pour thème récurrent l'importance du multilatéralisme et sa traduction en une gouvernance concrète au service des populations. En relevant que les petits États étaient ceux qui s'étaient le plus ressentis de l'incapacité de conclure, à l'échelle mondiale, un accord commercial multilatéral, M^{me} Clark a souligné la nécessité de pousser plus avant le dossier commercial.

Appendice

Membres du Forum des petits États

Albanie	Grenade	Panama
Andorre	Guinée-Bissau	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Antigua-Barbuda	Guyana	Paraguay
Arménie	Haïti	Qatar
Autriche	Honduras	République centrafricaine
Azerbaïdjan	Hongrie	République démocratique populaire lao
Bahamas	Îles Fidji	République de Moldova
Bahreïn	Îles Marshall	République dominicaine
Barbade	Îles Salomon	République tchèque
Bélarus	Irlande	Rwanda
Belize	Islande	Sainte-Lucie
Bénin	Jamaïque	Saint-Kitts-et-Nevis
Bhoutan	Jordanie	Saint-Marin
Bolivie (État plurinational de)	Kirghizistan	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Bosnie-Herzégovine	Koweït	Samoa
Botswana	Lesotho	Sénégal
Brunéi Darussalam	Lettonie	Serbie
Bulgarie	Libéria	Seychelles
Burundi	Libya	Sierra Leone
Cambodge	Liechtenstein	Singapour
Cap-Vert	Lituanie	Slovaquie
Chypre	Luxembourg	Slovénie
Comores	Maldives	Suède
Costa Rica	Malte	Suisse
Croatie	Maurice	Suriname
Danemark	Mauritanie	Swaziland
Djibouti	Monaco	Timor-Leste
El Salvador	Mongolie	Togo
Émirats arabes unis	Monténégro	Tonga
Estonie	Namibie	Trinité-et-Tobago
Ex-République de Macédoine	Nauru	Tunisie
Fidji	Nicaragua	Uruguay
Finlande	Norvège	Vanuatu
Gabon	Nouvelle-Zélande	Zambie
Gambie	Oman	
Géorgie	Palaos	